



Le Bicross Club Genève a été créé en 1983 et fait partie de Swisscycling section BMX Suisse, ARB, UVG, AGS.

## ENTRAINEMENTS HORS CLUB (BCG)

Nom (responsable) : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Localité : .....

Tél privé : .....

Portable : ..... / E-mail : .....

Nombre de participants : .....

### Notes importantes

**Chaque bicrosseur doit être assuré personnellement** pour les risques encourus lors de la pratique du bicross. Le BCG, les responsables du BCG ainsi que l'état de Genève déclinent toutes responsabilités en cas d'accident corporel ou matériel survenu sur la piste, ses abords ou pendant les activités du BCG. La présence de deux pilotes est obligatoire pour la sécurité de celui-ci. Ils dégagent le BCG de toutes responsabilités.

Je m'engage à informer tous les pilotes, à avoir un comportement correct et à respecter les installations mises à disposition par le BCG et la Ville de Genève. Les écarts, de même que le non-respect, peuvent donner lieu à des sanctions.

**Lu et approuvé, Genève le.....**

**Signature (responsable) : .....**

**Bicross Club Genève ([bmxgeneve@gmail.com](mailto:bmxgeneve@gmail.com))**

### LISTE DES TARIFS "entraînements hors membre"

Demi-journée (3h00) : Chf 150.00  
Limité à 15 pilotes  
Chf 10.00 par pilote supplémentaire

Tarif individuel :  
Demi-journée Chf 20.00 (3h00)

Le Bicross Club de Genève soutenu par le **DEPARTEMENT DES SPORTS ET DE LA SECURITE.**  
Nous vous prions de bien vouloir régler ce montant sur le compte postal  
Postfinance / Iban : CH87 0900 0000 1201 3317 7  
BIC : POFICHBEXXX (au nom de "Bricross Club Genève")  
(N'oubliez pas de noter le nom)